



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°520) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE LOUDIÈRES, A
L'ASSOCIATION DES NOTES ET DES PAS**

**DÉCISION N° AU-18-291
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, et domiciliée chez Mme Anne Lamatelle-Meyer – 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES,, pour organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », dans la salle Loudières, les mardis 9 et 16 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2018, 8, 15, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février, 12, 19 et 26 mars, 2, 9 et 16 avril et 4 juin 2019, de 13 h 45 à 15 h 45 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, et domiciliée chez Mme Anne Lamatelle-Meyer – 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES, une convention de location pour la salle Loudières, afin d'organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », dans la salle Loudières, les mardis 9 et 16 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2018, 8, 15, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février, 12, 19 et 26 mars, 2, 9 et 16 avril et 4 juin 2019, de 13 h 45 à 15 h 45 ;

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET